



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 03202

Numéro SIREN : 804 626 992

Nom ou dénomination : EURL C.A.B. CLIM AIR BOUTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2015 sous le numéro de dépôt 17342



# BENHAYOUN HAZAN EXPERTS

4

Experts-Comptables inscrits à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région P.A.C.A  
Commissaires aux comptes inscrits auprès de la cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

J 7 3 4 2 1 1 1  
2 4 1 3 3 2 0 2

**"EURL C.A.B CLIM AIR BOUTIQUE"**  
55 Rue Saint Pierre – 13012 Marseille  
Apport de titres par M. Alain CHOLLEY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS**

Ponant Littoral - 7, Av André Roussin - 13016 Marseille

Tél : 04 96 15 29 73 - Fax : 04 91 09 35 11 - Mail : [contact@jbenhayoun.com](mailto:contact@jbenhayoun.com)

SARL au capital de 650 000 € - Siret : 529 543 514 00010 - NAF : 6920Z

Greffe du Tribunal de Commerce de Marseille : dépôt N°17342 en date du 30/11/2015



# BENHAYOUN HAZAN EXPERTS

*Experts-Comptables inscrits à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région P.A.C.A  
Commissaires aux comptes inscrits auprès de la cour d'Appel d'Aix-en-Provence.*

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par désignation en date du 17 Novembre 2015 concernant l'apport d'actions par M. Alain CHOLLEY nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L. 223-33 du Code de commerce.

L'actif apporté a été arrêté dans le projet du contrat d'apport conclu entre les parties.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission.

Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts sociales à émettre par la société bénéficiaire de l'apport.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à la date de signature.

## **1. Présentation de l'opération et description de l'apport**

Monsieur Alain CHOLLEY détient 25 actions de la société SAS FABRICATION GAINES AERAULIQUES.

Cette société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 793 282 534.

Son capital social s'élève à la somme de 50 000 € (Cinquante mille euros) et il est divisé en 100 actions (Cent actions) de 500 € (cinq cent euros) chacune de valeur nominale.

M. Alain CHOLLEY envisage de faire apport de ses titres à la société EURL CAB CLIM AIR BOUTIQUE, immatriculée sous le RCS MARSEILLE 804 626 992, dont il est le gérant. Cet apport se fera dans le cadre d'une augmentation de capital pour un montant de 30 000 euros.

## **2. Diligences et appréciation de la valeur des apports**

A/ Méthode d'évaluation

Une cession de l'ensemble des actions va être réalisée par les associés de la société SAS FABRICATION GAINES AERAULIQUES.

Ponant Littoral - 7, Av André Roussin - 13016 Marseille

Tél. : 04 91 23 05 30 - Fax : 04 91 23 05 49 - Mail : [contact@jbenhayoun.com](mailto:contact@jbenhayoun.com)

SARL au capital de 650 000 € - Siret : 529 543 514 00010 - NAF 6920 Z



# BENHAYOUN HAZAN EXPERTS

*Experts-Comptables inscrits à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région P.A.C.A  
Commissaires aux comptes inscrits auprès de la cour d'Appel d'Aix-en-Provence.*

L'apport des titres par M. CHOLLEY à la société l'EURL C.A.B. se fera sur la base du prix de cession de ces titres, pour un montant de 30 000 euros correspondant aux 25 actions détenus par M. CHOLLEY.

Cette valeur a été déterminée au regard du bilan au 31 Décembre 2014 et de la situation comptable établie au 31 Août 2015 de la société SAS FABRICATION GAINES AERAULIQUES.

## B/ Désignation et évaluation de l'apport

L'associé unique décide au titre de rémunération de l'apport d'augmenter le capital social d'un montant de 30 000 € (trente mille euros), pour le porter de 1 000 euros à la somme de 31 000 euros, au moyen de la création de 30 000 parts sociales, entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 euro, et attribuées intégralement à Alain CHOLLEY, apporteur.

Les parts sociales nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux anciennes parts sociales et jouiront des mêmes droits à compter de ce jour.

## C/ Contrôle et analyse de la réalité des apports

Nous avons, contrôlé la réalité des apports, analysé les valeurs individuelles proposées dans les statuts, examiné les résultats des activités pendant la période de référence. Pour apprécier la valeur retenue des titres nous avons appliqué différentes méthodes d'évaluation. De plus nous avons vérifié, jusqu'à la date de ce rapport, de l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports.

Notre approche a consisté à approcher, à partir des éléments fournis, la valeur réelle de l'apport en tenant compte de la situation patrimoniale de l'entreprise, et de sa capacité à générer des bénéfices.



# BENHAYOUN HAZAN EXPERTS

*Experts-Comptables inscrits à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région P.A.C.A  
Commissaires aux comptes inscrits auprès de la cour d'Appel d'Aix-en-Provence.*

## 3. Conclusion

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous concluons que la valeur totale de l'apport des 25 actions s'élevant à la somme de 30 000 € n'est pas surévaluée et, en conséquence que l'actif apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société, bénéficiaire de cet apport.

Fait à Marseille, le 23 Novembre 2015

**SARL BH EXPERTS**

Représentée par

M. Fabrice HAZAN  
Commissaire aux apports

**Sarl BH Experts**

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
Ponant Littoral - 7, Av. André Roussin - 13016 MARSEILLE  
Tél. : 04 91 23 05 30 - Fax : 04 91 23 05 49  
Siret 529 543 514 00010 - Code NAF 6920 Z  
Capital 650 000 €